

## **COMMUNIQUÉ**

### **Lutte contre l'érosion côtière : remplacement des filaos (casuarinas) sur les plages publiques**

Dans le cadre des projets de réhabilitation des zones côtières, le Ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets et du Changement climatique a lancé un projet de reboisement en février 2020 sur les plages publiques de Flic en Flac et Le Morne afin de combattre l'érosion côtière. Les travaux consistent à remplacer les casuarinas, plus connus comme les filaos, par des arbres endémiques sur les premiers 30 mètres de la ligne de la marée haute et sur une longueur de 200 mètres.

Force est de constater que les casuarinas, qui sont des arbres exotiques, ne sont pas adaptés à nos plages car ils ne retiennent pas le sable. Ils contribuent ainsi à l'érosion des plages.

Le projet, qui est mis en œuvre en collaboration avec le Service Forestier, s'étalera sur une période de deux ans, durant laquelle, les nouvelles plantations d'arbres endémiques seront plantées et clôturée sur une zone de 200 mètres de long et 15 mètres de large. Le public pourra accéder à la mer sur chaque 50 mètres.

Le Ministère s'excuse pour tout inconvénient et compte sur la compréhension et la collaboration du public.

**Ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets et du Changement climatique**  
**23 juin 2020**